

LE POINT
DE VUE

de Jacques Peters

La fin du secret bancaire, un défi pour le Luxembourg

D'ordinaire calme, discret et sans histoire, le Luxembourg, en tête des plus petits mais des plus riches pays du monde, s'est récemment trouvé sous les feux des projecteurs mondiaux. Depuis l'annonce faite en avril dernier par l'ancien Premier ministre, Jean-Claude Juncker, sur l'échange automatique d'informations bancaires et fiscales entre le Luxembourg et les autorités fiscales européennes et américaines, les analystes du monde entier spéculent sur les conséquences que cette décision aura pour notre pays de 500.000 habitants, où le secteur financier compte pour environ 28 % du PIB.

L'annonce de cette nouvelle réglementation laisse le sérail bancaire luxembourgeois partagé entre inquiétude et soulagement. Il en va de même pour la population, qui, d'une part, se préoccupe des conséquences sur l'emploi et les recettes publiques, et, de l'autre, se réjouit que le pays se débarrasse enfin de sa réputation de « paradis fiscal ».

Cette appellation, qui sous-entend que le Luxembourg est une place financière où certains contribuables se dérobent à leurs responsabilités fiscales, projette une image complètement erronée de notre pays et de notre peuple. Pendant la majeure partie du XX^e siècle, notamment lors des périodes qui ont précédé et suivi les deux guerres mondiales, le Luxembourg était un pays industriel, emmené par la production de fer et d'acier. L'essor industriel s'est rapidement développé et s'est maintenu jusque dans les années 1970, lorsque le tertiaire, entraîné par le secteur bancaire, a pris la relève.

Notre peuple est conservateur, au sens

premier du terme. Malgré notre ouverture d'esprit et notre ouverture sur le monde - en témoignent nos quelque 40 % de résidents étrangers -, nous sommes un peuple réservé, qui n'aime pas être au centre des attentions. L'importance que nous accordons à la discrétion est allée de pair avec l'ascension de la banque privée dans ce pays, carrefour stratégique en Europe. Environ 40 % de la richesse de la zone euro repose à moins de 500 kilomètres de Luxembourg.

Bénéficiant d'un des systèmes réglementaires les plus réactifs au monde, le secteur de la banque privée gère près de 300 milliards d'euros et génère plus de 3 milliards d'euros de bénéfices annuels. Fortes d'un environnement politique stable et d'un énorme vivier de talents, les banques privées, qu'elles soient luxembourgeoises ou étrangères, cohabitent avec des secteurs de l'assurance et de la gestion de fonds très dynamiques.

Avec plus de 2,4 trilliards d'euros d'actifs nets sous gestion, le Luxembourg est le premier centre de fonds d'investissement de la zone euro et il occupe la deuxième place mondiale derrière les Etats-Unis. C'est un hub international, innovant, régulé et reconnu.

Le choix d'adopter l'échange automatique d'informations a comme principale conséquence le processus d'« onshorisation », qui pousse certains clients « offshore » au Luxembourg à rapatrier leurs avoirs dans leur pays de domicile. La plupart de ces clients se situent au niveau inférieur de la pyramide des avoirs. D'après une étude menée par PwC Luxembourg en 2011, 80 % des clients de banques privées au

Luxembourg possèdent moins de 1 million d'euros d'épargne et souvent même beaucoup moins.

Le défi qui en découle pour les banques privées luxembourgeoises est clair : tout en proposant des services d'« onshorisation » et en retenant le plus de clients possible, les banques privées doivent attirer plus de profils appartenant aux catégories des HNWI et des UHNWI (les grandes et très grandes fortunes).

Le sérail bancaire luxembourgeois est partagé entre inquiétude et soulagement.

La fin du règne du secret bancaire coïncide avec la fin d'une longue période de doute.

Je suis fermement convaincu que nous avons les moyens de nos ambitions, notre pays offre déjà une concentration de services et de compétences nulle part égalée en Europe. A l'avenir, notre argument de vente clef ne sera plus le secret, mais plutôt le professionnalisme de nos banquiers privés et la qualité de notre place.

La fin du règne du secret bancaire coïncide avec la fin d'une longue période de doute. Nous savons maintenant, et nos clients aussi, que le futur réside dans la transparence totale. A nous d'agir en conséquence.

Jacques Peters est président-directeur général de KBL EPB.